Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9170793
Centre d'intérêt : 720

Jalons pour l'agir pastoral en milieu collégial / Commission des animateurs de pastorale des cégeps. -- 3e version. -- Montréal : Fédération des cégeps, 1980.
25, 2 f. ; 28 cm.

Notes bibliogr. au bas des p.

Vedette(s)-secondaire(s) : Commission des animateurs de pastorale des cégeps (Québec) • Fédération des cégeps

Descripteur(s) : Animation pastorale • Pédagogie • Objectifs • Rôle • Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce document est la troisième esquisse d'un guide pour l'animation pastorale en milieu collégial. Il se veut un instrument pratique pour les animateurs de pastorale et leurs collaborateurs. On y précise le contenu du projet éducatif pastoral : les objectifs pédagogiques, les apprentissages, la pédagogie et les objectifs administratifs.

Type de document :

917.793

JALONS POUR L'AGIR PASTORAL

EN MILIEU COLLÉGIAL

(3e version)

Commission des animateurs de pastorale des cégeps

Mars 1980

CÉGEP Fédération des cégeps
1940, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal, (Québec) H2B 1S2 – Tél.: 381-8891

TABLE DE MATIERE

		Page
Chapitre I	NOTRE PROPOS	1
Chapitre II	OBJECTIFS ET APPRENTISSAGES	5
Chapitre III	PEDAGOGIE	11
Chapitre IV	LA GESTION ADMINISTRATIVE	15
Chapitre V	CONCLUSION	18
Annexe I	Les quatre axes de l'expérience chrétienne	19
Annexe II	La position de la Commission des Animateurs de pastorale concernant l'engagement d'un professionnel au poste d'animateur de pastorale . . .	22
Annexe III	Description de tâches	23
Annexe IV	Lettre aux évêques concernant le mode d'engagement des animateurs de pastorale	25

JALONS POUR L'ANIMATION PASTORALE

EN MILIEU COLLEGIAL

NOTRE PROPOS

BUT DU DOCUMENT

Ce document est la troisième esquisse d'un guide pour l'animation pastorale en milieu collégial. Il est destiné tout particulièrement aux animateurs de pastorale des cégeps et à leurs collaborateurs; il pourra aussi éclairer toute personne qui s'intéresse de près ou de loin à l'animation pastorale en milieu collégial.

HISTORIQUE DU DOCUMENT

A l'assemblée générale de décembre 197 . les animateurs de pastorale de la région de Montréal se sont donné comme projet de travail de rédiger un document précisant les visées éducatives de l'animation pastorale en milieu collégial. A cette même assemblée, la Commission des animateurs souscrivait à cette recherche.

Au Congrès de juin 1978, le groupe des animateurs de pastorale de la région de Montréal a présenté son travail sous le titre de "Guide pour l'animation pastorale en milieu collégial."

Au cours de l'année 1978-79, les assemblées régionales ont fait la critique du "Guide pour l'animation pastorale en milieu collégial." L'exécutif de la Commission a chargé la région de Montréal de rédiger une seconde version de ce guide et de la présenter aux animateurs de pastorale au Congrès de juin 1979. Enfin cette assemblée a confié à un comité d'en faire une rédaction revisée à l'aide des commentaires recueillis durant le congrès.

Le document actuel constitue donc l'aboutissement d'un travail collectif. Il est un document que la Commission des animateurs de pastorale considère comme une étape d'une analyse toujours en voie de se réaliser. Il faut donc recevoir ce document, non pas comme une version définitive, mais plutôt comme le témoin d'une réflexion toujours en recherche. En ce sens, le titre parle de lui-même: il s'agit de "jalons". Une mise à jour périodique gardera à cette analyse un caractère vivant et progressif.

CONTENU

"Jalons pour l'agir pastoral" se veut avant tout un instrument pratique. Il tient compte de la recherche des dix dernières années en animation pastorale collégiale. Il tient compte des apprentissages réalisés à l'intérieur de notre profession d'animateurs de pastorale, de l'évolution du milieu collégial, de la place restreinte faite à l'animation pastorale dans le projet éducatif des Collèges. Le document n'entre pas directement dans des considérations sur la philosophie de l'éducation, sur la place de la dimension religieuse en milieu collégial. D'autres documents pourront aménager la voie de notre réflexion.

"Jalons pour l'agir pastoral" veut être un "compagnon" pour l'animateur de pastorale et ses collaborateurs. Il pourra aider également celui, pour qui son travail n'est pas l'animation pastorale, à saisir la démarche éducative que nous poursuivons à travers nos activités pastorales.

L'ANIMATION PASTORALE: POUR QUI?

Les étudiants du milieu collégial constituent une large part de notre préoccupation pastorale. C'est le temps où ils affirment leur autonomie et leur désir d'engagement. C'est aussi l'âge où ils commencent à articuler leur système de pensée et de valeurs: c'est la période où se prennent des options importantes. C'est le premier âge adulte.

L'âge des étudiants, leur expérience de vie, l'anonymat des collèges, l'incertitude par rapport à l'avenir, sont des facteurs qui handicapent une prise en charge de leurs nouvelles responsabilités. De plus, le fait de passer deux ou trois ans seulement, au collège, rend plus exigeante pour eux la réussite de cette prise en charge.

Notre pratique pastorale, étayée de sondages locaux, révèle qu'environ 80% des étudiants se disent croyants et plus de 60% se déclarent croyants et pratiquants (pratique liturgique dominicale) au moins de façon occasionnelle.

Si certains sont portés à ne considérer les collèges que comme des institutions transmettant des savoirs, nombreux sont ceux qui croient que les étudiants ne sont pas des machines à étudier. Il est aussi reconnu que "les collèges poursuivent des objectifs d'éducation qui sont servis, en complémentarité, par des activités scolaires et parascolaires." (1)

---

(1) Les Collèges du Québec, Nouvelle Etape, M.E.Q. 1978, Code 49-1068, chap. 8. La vie étudiante, p. 59.

Cette attention à la personne de l'étudiant et la nécessité d'objectifs d'éducation sont endossées par la Fédération quand elle définit la mission des collèges dans les termes suivants:

> *"La Fédération des cégeps reconnaît que la mission des collèges se définit ainsi: scolarisation dans une perspective de développement de la personne qui doit s'articuler dans un projet éducatif local."* (2)

Les animateurs de pastorale sont de plus en plus conscients des collaborations qu'ils vivent avec tous les partenaires du Collège dans la réalisation du projet éducatif collégial considéré dans toutes ses dimensions.

L'ANIMATION PASTORALE: QU'EST-CE QUE C'EST?

À la lumière de ce qui est vécu depuis dix ans dans les cégeps, on peut définir actuellement l'animation pastorale de la façon suivante: - un apprentissage expérimental permettant aux personnes de se situer face aux interpellations de l'Evangile et aux possibilités d'exprimer leur foi, et leur permettant aussi de s'engager concrètement en cohérence avec leur foi.

L'animation pastorale se réfère à une option religieuse précise. Mais parce qu'elle se réclame de l'Evangile, elle ne saurait s'enfermer dans des limites. Elle s'intéresse à toute interrogation de l'homme sur sa destinée.

L'ANIMATION PASTORALE: COMMENT?

Le Service de pastorale au Collège est un des services d'animation reliés à la structure des Services aux étudiants.

Nous faisons nôtre le point de vue, exprimé dans Voies et impasses I, selon lequel la dimension religieuse fait partie du développement intégral de la personne.

Le développement de cette dimension s'opère dans un milieu d'éducation selon deux voies privilégiées: - l'enseignement des sciences religieuses et l'animation pastorale. L'enseignement des sciences religieuses poursuit ces objectifs à la manière propre d'un enseignement, c'est-à-dire par des exposés et des recherches qui, d'une part, permettent à l'étudiant d'acquérir "des connaissances théoriques fondamentales" et de

---

(2) Fédération des cégeps - "Affaires étudiantes", document de travail, 2e version préparé par le Comité directeur, sept. 1979, section B, no. 3.

développer "une approche empirique des phénomènes religieux", et d'autre part, l'aident à se familiariser "avec les principales fonctions et interrelations entre le religieux et son milieu d'enracinement." (3)

L'animation pastorale contribue au développement de la dimension religieuse de la personne d'une autre manière. Elle emprunte un autre chemin que celui de l'esprit et de la connaissance intellectuelle. Elle veut être "un atelier de pratique évangélique" ... tout s'y déroule sous le mode du faire, de l'agir, du vivre. (4)

Cette expression "atelier de pratique évangélique" désigne assez bien, nous semble-t-il, ce qu'est l'animation pastorale. Un atelier, c'est ce qui caractérise l'apprentissage de type expérimental qui se réalise en pastorale et qui a ses points de comparaison ailleurs (ex.: laboratoire de langue, gymnase, audio-visuel, etc.). Cet atelier n'est pas nécessairement restreint au local de pastorale; il a toute la mobilité propre aux différentes activités de la pastorale. Il s'agit d'un atelier où des étudiants, par des exercices pratiques, font l'expérience et l'apprentissage d'une vie centrée sur les valeurs évangéliques. Pour des étudiants qui ne se réclament pas de l'Evangile, l'animation pastorale reste fidèle à sa mission en respectant leur option et en aidant à articuler un agir cohérent avec le système de valeurs qu'ils choisissent.

Cet atelier prend différentes formes: petits groupes de travail, rassemblements plus importants, activités s'adressant à l'ensemble du Cégep. Il permet à l'étudiant de poursuivre un cheminement qui lui est propre en tant qu'étudiant et selon des modalités qu'il choisira lui-même.

---

(3) Extrait des objectifs généraux de l'enseignement des sciences de la religion au collégial.

(4) Voies et impasses V, L'Animation pastorale, Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education, Québec 1980, parag. 11-17.

CHAPITRE II

OBJECTIFS ET APPRENTISSAGES

1. OBJECTIFS:

Dans une institution d'éducation, l'animation pastorale a comme visée fondamentale de permettre un apprentissage de la vie en s'inspirant de l'Evangile.

Plus concrètement, on peut dire qu'en milieu cégépien, l'animation pastorale a comme objectif général d'aider les étudiants à élaborer un premier projet de vie à la lumière des réalités et des valeurs de l'Evangile.

Cet objectif général se déploie en deux objectifs particuliers: permettre aux étudiants de se constituer leur propre échelle de valeurs et leur permettre aussi d'exercer leurs différentes responsabilités dans l'élaboration et la réalisation de projets concrets.

L'animation pastorale stimule donc et accompagne les étudiants dans leur recherche de sens et de valeurs; elle leur permet de s'intégrer eux-mêmes comme personnes et de s'insérer comme éléments dynamiques dans la société.

L'animation pastorale, bien sûr, n'est pas la seule réalité du cégep à se mettre au service de la croissance des étudiants comme personnes et comme citoyens. Toutes les disciplines et les services aux étudiants trouvent là leur raison d'être dans un milieu d'éducation. L'animation pastorale propose un apprentissage parmi d'autres. Cet apprentissage lui est propre parce qu'il fait référence aux réalités et aux valeurs de l'Evangile. C'est là son spécifique, sa manière originale de collaborer à la réalisation de la mission éducative du collège.

Cela ne signifie pas pour autant qu'elle double ou qu'elle veuille supplanter les autres moyens d'éducation religieuse qu'offre la société: médias de communication, regroupements, associations, paroisses, etc. Elle se situe comme un relais spécial dans cet ensemble. Elle a ses approches, ses méthodes et ses exigences particulières.

Par sa préoccupation fondamentale de favoriser la croissance de l'étudiant, au cours de la phase d'évolution qu'il vit au cégep, l'animation pastorale se distingue nettement des services qu'assurent les paroisses. Celles-ci s'adressent à toutes les catégories de personnes et généralement elles sont surtout préoccupées de rassembler les chrétiens autour de la liturgie et des sacrements.

2. APPRENTISSAGES

Pour réaliser ces objectifs, l'animation pastorale propose cinq grandes catégories d'apprentissages découlant des principales fonctions que remplit la religion au sein de la société. (5)

2.1 L'apprentissage d'un sens à la vie, (fonction de signification de la religion: la religion a pour rôle de révéler le sens profond des réalités humaines).

Cet apprentissage permet de lire et de déterminer le sens de sa vie et de son aventure intérieure.

Il ne s'agit pas ici d'une démarche purement conceptuelle, mais de la recherche de ce que l'on est, de ce que l'on veut être et de ce que l'on veut faire.

Il y a plus ici qu'une connaissance psychologique de soi-même. Cela implique que soient clarifiées les valeurs, qu'elles soient reconnues et choisies, qu'elles inspirent une manière de voir, de vivre et d'agir.

Cet apprentissage vise la structuration, au plus intime de la personne, de son identité. Il prend une importance particulière en milieu collégial où l'étudiant veut tirer profit de la pluralité des opinions, des idées, des idéologies et des attitudes, plutôt que de se laisser démobiliser par un environnement habité de contradictions.

Face à son histoire personnelle à découvrir et à orienter, l'étudiant est confronté non seulement à lui-même et aux autres, mais aussi à une autre histoire, celle de Jésus-Christ, celle de l'expérience et des souvenirs accumulés du peuple chrétien.

2.2 L'apprentissage de la vie en commun et en communion: (fonction d'appartenance de la religion: la religion noue des liens de communion, elle crée des communautés de pensée, de célébration, d'engagement).

Cet apprentissage veut aider l'étudiant à considérer les exigences de la vie en commun et à établir des liens de solidarité avec les autres. Il a son assise en plein centre des relations quotidiennes, multiples, diversifiées et souvent interrompues.

---

(5) Voir Voies et impasses I, Dimension religieuse et projet scolaire, op. cit., chap. 10, Les parcours spécifiques, parag. 259 à 323. De larges emprunts ont été faits à ces paragraphes dans la présentation qui suit.

Plusieurs facteurs ont engendré dans les collèges, durant la dernière décennie, un climat d'anonymat dans lequel l'étudiant se trouve isolé, marginalisé, dépersonnalisé. Mentionnons entre autres: l'organisation pédagogique (régime des cours à option, promotion par cours, horaires différents, existence de deux secteurs d'enseignement), le nombre d'étudiants et l'hétérogénéité de leur origine sociale, le grand nombre de professeurs à rencontrer durant une année. (6)

Sans vouloir créer une ambiance de type familial, l'animation pastorale promeut avec insistance cette première forme de socialisation de l'étudiant qui réside dans le développement et l'amélioration de la qualité de ses relations inter-personnelles. Elle est appelée à faire référence à une source d'unité, de diversité et de dynamisme qui s'appelle l'Esprit et qui rassemble la communauté.

2.3 L'apprentissage de la symbolique chrétienne (fonction de la religion en contact avec le sacré: la religion met en relation avec le divin par les rites, les fêtes, les sacrements).

Cet apprentissage est une approche de l'aventure humaine et de la réalité qui est autre que celle empruntée par l'esprit scientifique ou la pure rationalité. Il invite l'étudiant à percevoir, avec sa sensibilité particulière, les réalités que désignent les mots, les symboles et les rites. Il lui propose de reprendre la densité de son existence sous un mode nouveau et d'exprimer, dans un style qui lui est propre, les composantes de sa vie religieuse.

L'animation pastorale constate que cet apprentissage répond, dans les faits, au désir d'absolu qu'éprouve l'étudiant. Il l'ouvre à d'autres horizons et le place dans de nouvelles attitudes de croissance.

On est loin ici de l'embrigadement d'une pratique religieuse purement rituelle et stéréotypée, ou encore de l'obligation de se soumettre à des actes répétitifs apportant automatiquement le salut.

L'accueil du vécu personnel et collectif, la mise en contact et l'entrée dans l'univers symbolique de la tradition chrétienne, le développement d'un esprit créatif et de nouveaux modes d'expression sont les points fondamentaux de cette visée éducative, spécifique à l'animation pastorale.

(6) Voir Les Collèges du Québec, nouvelle étape, doc. cit., p. 58, La vie étudiante.

Cet apprentissage culmine dans la rencontre de l'Autre révélée en Jésus-Christ.

2.4 L'apprentissage de l'action, de l'engagement chrétien (fonction de guide moral de la religion: la religion donne des pôles de référence pour le discernement dans l'action).

Cet apprentissage vise à découvrir et à traduire dans l'action les dimensions concrètes de la charité et de la justice.

Il nécessite une démarche rigoureuse: analyse de l'état et des principales causes d'une situation, interprétation des besoins collectifs vers un mieux-être, choix de moyens concrets, évaluation de l'action entreprise, prévision d'autres améliorations à faire surgir.

L'étudiant est soumis aux effets d'une société de consommation qui provoque la passivité et l'individualisme. Désireux d'exercer ses responsabilités de jeune adulte, il est désemparé devant la complexité, les lourdeurs et les lenteurs de son environnement social.

Par un engagement pertinent, l'étudiant apprend à participer à la gestion de ses propres affaires; il assume ses responsabilités envers les besoins des autres, axe indispensable de sa socialisation (7); il se prépare à exercer un rôle dynamique dans son futur milieu de travail et dans la société.

En proposant cet apprentissage, la pastorale n'entend ni satisfaire à une certaine tendance recherchant l'agitation comme exutoire, ni promouvoir certaines formes folkloriques ou exotiques d'engagements.

En faisant surgir ou en présentant des projets significatifs, elle veut permettre à l'étudiant l'exigeante confrontation avec la réalité économique, sociale et politique à la lumière de la foi chrétienne.

L'engagement a toujours été une préoccupation de l'animation pastorale. La foi commande un agir au service des autres en même temps qu'elle se dit dans l'action.

---

(7) Voir "L'esquive, l'école et les valeurs, Conseil supérieur de l'éducation, 1978, code 55-1112, p. 82.

"Il est question... de rejoindre les attentes spirituelles des individus et de les accompagner dans leur recherche, dans ce qu'ils confessent et dans ce qu'ils contestent. Le défi est grand de réaliser une pastorale à la fois spirituelle et engagée, à la fois densément évangélique et densément humaine. Devant les problèmes éthiques qui se posent dans le collège et dans le milieu social où elle s'exerce, l'animation pastorale doit se sentir interpellée et devenir également une force interpellante au nom de l'Evangile." (8)

2.5 L'apprentissage de l'intégration culture et foi:
(fonction d'intégration de la religion: la religion permet d'intégrer les zones d'existence encore indomptées, les univers scientifiques, l'univers des relations entre les hommes et les nations).

Cet apprentissage est une recherche de synthèse dans la vision d'ensemble du monde que l'étudiant tente d'établir. Il le provoque à intégrer ce que lui montre sa foi et ce qu'il découvre dans son exploration du réel.

Le premier apprentissage donne la possibilité de discerner et de choisir des valeurs ou des réalités. Celui-ci favorise la synthèse de connaissances ou de points de vue acquis dans des disciplines et des domaines différents. Ces savoirs ne s'excluent pas toujours les uns les autres. Ils éclairent le réel. Ils s'imposent au terme de démarches systématiques. Ils apparaissent soit comme des parties de la réalité à unifier, soit comme les éléments dissonants d'une synthèse à trouver.

Au cours de sa formation, l'étudiant est inévitablement amené à opérer une synthèse de ses connaissances et à rendre cohérents les résultats de ses recherches.

La foi donne une vision unifiante de l'homme et de son histoire. Elle répond aux grandes interrogations de l'homme. Elle questionne les nouveaux apports des sciences et se fait questionner par eux.

---

(8) La dimension religieuse au collège, Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, juin 1976, p. 10.

L'animation pastorale propose ce cinquième apprentissage principalement sous deux modalités que l'on peut nommer d'une part "*la pastorale de l'intelligence*" où foi et raison se confrontent; d'autre part la "*pastorale de l'actualité*" qui discerne les "signes des temps", les dynamismes et les ombres d'un monde en train-de-se-faire.

La rigueur dans la démarche de connaissance et le recours à l'inter-disciplinarité sont deux exigences de ce processus de croissance.

CONCLUSION

Ces cinq grands types d'apprentissage font ressortir l'apport éducatif de l'animation pastorale à la réalisation de la visée éducative du cégep. Ils se traduisent par des activités dont la progression pédagogique est en voie d'être explicitée.

Les animateurs ont eu recours à une autre méthodologie pour analyser leur agir pastoral. Cette seconde approche précise les principes pastoraux de l'apprentissage en partant des principaux axes de l'expérience chrétienne. Elle a le souci de souligner, en particulier, les caractéristiques chrétiennes des apprentissages proposés par l'animation pastorale. (9)

---

(9) Voir annexe I. Les quatres axes de l'expérience chrétienne.

CHAPITRE III

PEDAGOGIE

1. ECLAIRAGE EVANGELIQUE

Les animateurs de pastorale réfèrent nécessairement à Jésus et à son message: l'Evangile. L'Evangile de Jésus-Christ est à la fois une Parole à méditer et une pratique à vivre. Ce caractère dynamique de l'Evangile est renforcé par le fait que l'Evangile est une proposition du Christ à tout homme, qui appelle le choix libre de la part de celui qui accepte de croire. C'est aussi parce que l'Evangile est une proposition de vie qu'il peut servir à toute personne pour choisir ses propres valeurs.

2. CARACTERE GENERAL

Le choix de croire ou de ne pas croire constitue déjà un premier apprentissage. Il se situe dans la ligne de la maturité humaine qui intègre le développement de la maturité spirituelle. C'est pourquoi la pédagogie de l'animation pastorale est axée sur la croissance de la personne et l'intégration des valeurs évangéliques. On peut la caractériser de la façon suivante:

- elle accorde une priorité à l'expérience et à l'action;
- elle est attentive aux racines individuelles et collectives des personnes;
- elle ouvre à des lieux diversifiés de questionnement et de pratiques évangéliques;
- elle fait place à l'évaluation des expériences et des projets qu'elle met sur pied.

La mentalité sous-jacente à cette pédagogie est faite d'une confiance profonde dans l'autre, fût-il un plus jeune que soi. L'expérience de Dieu et l'expérimentation de l'Evangile ne sont pas enfermées dans un contenu dogmatique dont les animateurs sont garants. Une des voies les plus invitantes pour tout homme en croissance, c'est la force de témoignage d'une vie authentique. Les valeurs toutes faites n'attirent pas ou si peu; nous avons à aider le jeune à formuler ou reformuler ses propres valeurs à partir de notre expérience personnelle de Dieu et de l'Evangile.

Et, par ce fait même, nous sommes amenés à reformuler sans cesse notre propre cohérence, au-delà des certitudes fondamentales acquises par la formation théologique.

3. PRINCIPALES ATTITUDES DE L'ANIMATEUR

3.1 L'intériorisation / la cohérence / l'engagement

Les activités vécues en pastorale doivent être des moments privilégiés où les jeunes mettent en commun des réalités qui les concernent et puissent s'impliquer dans des projets qui les rejoignent. Ces activités devraient aussi les aider à recomposer une vie morcelée et émiettée de façon qu'ils voient plus clair en eux-mêmes et dans le monde.

L'intervention éducative pastorale développe alors chez le jeune une capacité de lire une situation, de la voir avec exactitude; elle suppose une capacité de traduire un besoin exprimé en projet d'actions et une aptitude à faire une analyse critique d'une situation donnée; enfin, elle requiert une maîtrise de l'expérience chrétienne qui amène à faire une lecture renouvelée par l'interpellation de l'Evangile et qui engendre des options précises soit en termes de projets, d'attitudes ou de comportements.

A travers ses collaborations avec d'autres éducateurs du milieu, intéressés eux aussi à l'apprentissage du jeune, l'animateur de pastorale a un discours qui lui est propre. Pour aider à la lecture des événements ou des questions profondes de la vie quotidienne, ce qu'il a à dire, il ne le prend pas dans des exposés scientifiques et techniques, qu'il ne rejette pas pour autant, mais dans l'Evangile. Il ne refuse pas l'apport des sciences humaines qui lui sont utiles pour mieux connaître l'individu et ses attentes, mais sa référence est claire: c'est Jésus, à travers les gestes qu'il a accomplis.

3.2 L'alliage patience / interpellation / personnalisation

Selon notre approche pédagogique, il s'agit moins de promouvoir une multitude d'activités que de favoriser l'apprentissage de cohérence et d'autonomie chez les jeunes, à travers des expériences précises. Franchir les différentes étapes du processus de croissance et d'intégration prend du temps. Comme Jésus, et à la lumière de la longue expérience chrétienne, l'animateur doit questionner, interpeller, mais toujours à partir de ce que veulent vivre les jeunes et à partir de ce qui les concernent, eux.

Jésus n'intervient jamais de façon compulsive; il propose un "ailleurs" à partir de situations que vivent ses amis, ses disciples, ses compatriotes ou des "étrangers".

3.3 La créativité / la polyvalence

Le rôle de l'animateur de pastorale s'est transformé énormément au cours des 10 dernières années. Il a fallu innover en quittant les sentiers battus de l'aumônier d'école ou du directeur spirituel. Malgré certaines hésitations, le trait inventif de l'animation pastorale est un acquis de valeur.

Si l'Evangile est Bonne Nouvelle pour aujourd'hui, il faut qu'il se produise quelque chose de bon et de neuf dans le vécu des étudiants.

Tout en maintenant fermes les objectifs fondamentaux de l'animation pastorale et l'harmonisation avec les priorités éducatives locales, l'animateur de pastorale demeurera toujours interpellé dans sa créativité et son aptitude à répondre à des besoins de types différents chez les étudiants.

3.4 Langages

Les langages sont multiples en pastorale.

Il y a parfois nécessité d'un langage didactique pour transmettre, remémorer ou refaire une synthèse de connaissances sur Dieu, la foi ou l'Evangile. Mais ce n'est pas ce langage qui caractérise le plus l'animation pastorale.

Le langage des signes et des gestes prend une place caractéristique dans les expériences proposées en pastorale. Les symboles, en effet, sont des voies indispensables, non pas pour répondre aux questions, mais bien plutôt pour aider à comprendre que la foi chrétienne révèle des profondeurs insoupçonnées de notre existence humaine. La notion même de l'apprentissage invite l'animateur de pastorale à mettre les étudiants en contact avec le dedans, pour ainsi dire, de la religion. Les voies du symbole, des représentations communautaires, du recueillement (silence), des célébrations liturgiques sont autant de manières ou d'occasions où l'on apprend ensemble à questionner ce que l'on vit, à discerner et célébrer les valeurs de la vie, à promouvoir une qualité de vie qui correspond au désir profond de chacun de vivre sa vie de la façon la plus dynamique possible.

Ce sont autant d'occasions où les signes, les gestes et les symboles deviennent autant de prismes qui aident chacun à saisir le coeur de sa vie comme un faisceau de lumière et de chaleur.

4. LES LIMITES

Même si ce type de pédagogie axé sur l'apprentissage ouvre des perspectives d'animation et d'action presque illimitées, il reste que des limites certaines finissent par restreindre les ambitions. Nous en énumérons quelques-unes:

- l'absence généralisée de projet éducatif au niveau collégial;
- le nomadisme des étudiants;
- l'orientation carrément "académique" de l'organisation scolaire;
- la compartimentation des structures;
- le fait de fonctionner dans les périodes libres et très variées des étudiants;
- la difficulté de déterminer la rentabilité de l'intervention pastorale en termes administratifs (aspect financier et quantitatif);
- l'isolement de l'animateur, même quand il est relié à la structure.

Soulignons enfin que la visée de l'animation pastorale n'est pas de grossir les effectifs des pratiquants d'une Eglise. Le but poursuivi par l'animation pastorale, c'est, répétons-le, de permettre à l'étudiant d'identifier les valeurs qui le font vivre, de les critiquer, d'accepter le questionnement évangélique et, pour le moins, lui donner le goût de continuer à découvrir un sens à ce qu'il vit.

CHAPITRE IV

LA GESTION ADMINISTRATIVE
(Objectifs administratifs)

Un service de pastorale doit s'inscrire véritablement dans le milieu collégial. C'est un service d'animation à part entière. Il a sa place dans la structure des Services aux étudiants. Le Service de pastorale est avant tout un service éducatif destiné aux personnes. Ses réalisations ne peuvent être évaluées à partir de critères industriels de rentabilité et de mesurabilité, mais à partir de ses propres objectifs.

Toute situation (l'entente de service nous apparaît comme une mesure de ce genre) tendant à marginaliser le Service de pastorale contribue à faire percevoir le Service comme un corps étranger et à restreindre son impact légitime dans le projet éducatif du Collège.

Il devient donc requis que le professionnel de la pastorale soit engagé par le Collège (10). Membre à part entière du personnel du Collège, l'animateur de pastorale pourra travailler aisément dans des équipes multidisciplinaires, faire partie de différents comités du Collège et participer à la vie professionnelle et syndicale du groupe des professionnels.

Il va de soi qu'une collaboration s'établisse entre les instances de l'Eglise diocésaine et le Service de pastorale du Collège. C'est que l'expérience chrétienne du milieu collégial ne se vit pas en vase clos.

Quant au mode de financement du Service de pastorale, nous soutenons qu'il doit être assuré par le Collège, à l'intérieur des budgets alloués aux Services aux étudiants, comme c'est le cas dans la plupart des Collèges où il y a un Service de pastorale. L'animation pastorale est un service à la collectivité. Elle s'inscrit dans la dynamique des Services aux étudiants.

MODE DE DESIGNATION DE L'ANIMATEUR DE PASTORALE

Le mode de désignation de l'animateur de pastorale est lié au statut professionnel qui est le sien, en accord avec la convention collective des professionnels non-enseignants (11).

---

(10) Voir annexe II, résolution de l'Assemblée générale de la Commission des animateurs de pastorale.

(11) Voir annexe III, description de tâches de l'animateur de pastorale.

La description de sa tâche implique que l'animateur de pastorale soit en mesure de promouvoir les valeurs chrétiennes en lien avec l'Eglise diocésaine, dans ses diverses instances. Des modalités sont à trouver pour assurer ce lien (12).

Dans la composition de son comité de sélection le Collège devrait prévoir la présence d'une ou de personnes qui portent des préoccupations d'Eglise. Ces personnes se trouvent habituellement en nombre suffisant dans le milieu collégial lui-même (laïcs engagés chrétiennement, religieux, prêtres).

La procédure à suivre est le concours.

BUDGET

Le budget du Service de pastorale comprend le salaire de(s) l'animateur(s) et le budget d'opération.

Dans la plupart des Collèges, les budgets de fonctionnement des Services de pastorale sont nettement insuffisants. Cela cause un handicap notable au fonctionnement du Service de pastorale.

Dans l'un ou l'autre Collège, il est demandé aux étudiants, via la perception des frais spéciaux, une certaine somme pour l'opération du Service de pastorale. Ce procédé est à peine acceptable pour certaines activités spécialisées dans le domaine du sport et du socio-culturel. Appliqué au Service de pastorale, ce procédé pose certaines questions; sous aucun de ses aspects, le Service de pastorale n'a de programmes d'activités facilement quantifiables.

Dans certains Collèges, les budgets de fonctionnement attribués aux Services aux étudiants devraient être plus équitables quant à la pastorale.

GESTION ADMINISTRATIVE

L'animateur de pastorale doit assurer la préparation des prévisions budgétaires et le contrôle budgétaire de son service, tel qu'il est dit dans sa description de tâches.

Il est aussi responsable des locaux et du matériel spécialisé affectés à son secteur d'activités.

---

(12) Voir annexe IV, lettre adressée aux évêques, en octobre 1976.

.I assure la représentation de son secteur aux différentes instances où cela est pertinent.

OBJECTIFS ADMINISTRATIFS

L'animateur de pastorale est d'abord centré sur les objectifs éducatifs de son secteur. Il est avant tout un éducateur. Il peut en plus être invité à présenter des objectifs administratifs.

Les objectifs éducatifs sont centrés sur la qualité des apprentissages à réaliser. Les objectifs administratifs ne contredisent pas les premiers. Ils se situent dans l'ordre de la gestion prévoyant entre autres les ressources requises pour la réalisation des programmes et des activités envisagés.

On ne peut pas toujours exprimer sous forme d'objectifs tout l'agir pastoral de l'animateur. Les besoins des étudiants et l'urgence de l'actualité exigent de lui des réponses immédiatement difficiles à prévoir.

CHAPITRE V

CONCLUSION

Nous venons de franchir une étape, dans le temps, où nous nous sommes largement interrogés sur le contenu du projet éducatif pastoral et les valeurs qui l'alimentent. Ces interrogations ont laissé voir qu'un projet éducatif pastoral fait une grande place à l'apprentissage et que l'apprentissage nécessite une créativité constante.

Cette démarche, expérimentée aussi à travers les diverses disciplines, s'applique d'autant plus à l'animation pastorale qu'elle ne se limite pas à un domaine particulier du savoir, mais qu'elle est concernée par toute l'expérience humaine. L'animation pastorale adopte une approche globale de la personne. Elle touche à plusieurs facettes à la fois, dont à la dimension spirituelle qui ne peut être toujours saisie d'une façon mesurable. Ce niveau de la vie fait appel à l'intériorité et à l'expérience chrétienne dont les voies sont personnelles et communautaires. Pour ces raisons l'animation pastorale ne peut se limiter à déterminer des moyens uniquement, mais elle fait une large place aux impul· ons de l'Esprit. Les moyens deviennent une aide pour les voies de l'Esprit. Les personnes impliquées dans l'animation pastorale, conscientes des éléments multiples de la culture, de l'évolution de la société, des milieux d'appartenance variés et des richesses de l'Esprit, ne peuvent pas figer une série de moyens. C'est ce que l'Assemblée générale de la Commission des animateurs à la Pastorale a constaté en travaillant à un projet de recherche: "La Pastorale ... dix (10) ans après". Des nombreuses activités mises en action, certaines connaissent une recrudescence, d'autres une mise en retrait temporaire, et appellent un remplacement par des activités qui expriment le vécu et lui fournissent le support approprié.

La vie demande une souplesse inventive, mais collée au réel, et ne permet pas de statu quo permanent. Cette exigence interne de la vie appelle l'animation pastorale sur des voies toujours en voie de réajustement et de "non défini" catégorique. L'animation pastorale exige le renouvellement constant. Elle prend son point de référence dans l'Evangile dont le dynamisme est de réaliser le salut qui libère l'homme, qui rend neuve l'humanité.

ANNEXE I

LES QUATRE AXES DE L'EXPERIENCE CHRETIENNE

L'animateur de pastorale, dans le but de connaître de plus près son fonctionnement, ou de l'évaluer dans une certaine mesure, se donne des pôles qui l'aident à suivre l'apprentissage des étudiants. Ces pôles peuvent être multiples. Nous en avons proposé dans le cours de la présentation de "Jalons pour l'animation pastorale", et nous soulignons, dans cette annexe, quelques autres pôles possibles, nommés axes, pour décrire les centres nerveux (ou moteurs) de l'animation pastorale. (1)

2.1 Axe de l'interpellation

Il renvoie à la relation de chacun avec ce qui le touche idéalement, c'est-à-dire le questionne, le dérange, l'invite à refaire ses choix. Ici, se situe la possibilité de l'irruption imprévue de l'Autre et de sa Bonne Nouvelle qu'on peut reconnaître et accueillir pour soi et ses semblables.

exemples: Abraham (Gn., chapitre 12-25)
Jésus (Lc., chapitre 4, 17-21)

2.1.1 counseling individuel, spécialement dans ses aspects spirituel et moral.

2.1.2 counseling de groupe (ex. certaines activités de réflexion).

2.1.3 counseling d'accompagnement vocationnel (ex. couple, fréquentations, sacerdoce, vie religieuse).

2.1.4 les colloques sur des sujets d'actualité.

2.1.5 les conférences-rencontres avec des témoins de la foi.

2.1.6 l'animation à partir de films ou diaporamas à dimension catéchétique.

2.1.7 les rencontres d'un groupe de recherche biblique.

2.1.8 rencontres de réflexion et de partage biblique.

2.1.9 projets de sensibilisation pour le milieu, à l'occasion de Noël, du Carême, de Pâques, etc.

2.1.10 rédaction et publication de dossiers, d'articles, sur des thèmes, des événements, des situations.

---

(1) La description des quatre axes s'inspire de: Paiement, Guy Les quatre axes de l'expérience chrétienne, dans Communauté, Vol. 7, no. 7, 1977.

2.1.11 animation de masse concernant certaines réalités sociales impliquant une confrontation de nos préjugés et de nos attitudes courantes: délinquance, exclus, etc.

2.2 Axe du partage fraternel

Il désigne la relation de chacun avec un certain nombre de personnes qui partagent les mêmes attentes, les mêmes orientations de route. C'est l'effort pour se reconnaître frères en regard d'un même Père du ciel. C'est le risque de la proximité avec des semblables qui ne reconnaissent pas encore le Père qui est aux cieux. C'est l'aventure de ceux qui se reconnaissent frères à la suite de Jésus.

exemples: la communauté primitive
Ac., chapitre 4, 32 - 35

2.2.1 les camps de fin de semaine (pastoral, liturgie, ressourcement).

2.2.2 les séjours dans les monastères.

2.2.3 présence gratuite dans les endroits de rencontre (cafétérias, café étudiant, coop., local de l'A.G.E., halls).

2.2.4 accueil au salon de pastorale (environnement, attitudes, disponibilité de documentation ad hoc).

2.2.5 activités de groupes reliées à un mouvement (A.C.L.E., R^3, M.E.C.Q.).

2.2.6 groupe local d'étudiants co-responsables des activités pastorales.

2.3 Axe de la célébration

Il souligne la relation de chacun avec les rêveries qui l'habitent au fond de lui-même. Cela rejoint ce qu'on n'arrive pas à traduire par des mots, mais ce qui habite le plus profond de nous-mêmes. C'est à ce niveau que l'on trouve la force d'anticiper l'avenir. Pour les croyants, ça va jusqu'à annoncer "une terre nouvelle et des cieux nouveaux":

exemple biblique: Ac., 2,42; Ap., 21.

2.3.1 célébrations liturgiques ou para-liturgiques en semaine (eucharistie, célébration du pardon, célébration de la Parole).

2.3.2 groupes de prière, de méditation.

2.3.3 les célébrations liturgiques spéciales à l'occasion de Noël, du Carême, de Pâques ou d'événements personnels et collectifs (Gospel Night, chemin de croix, repas pascal, montée pascale, mariage, baptême, funérailles, etc.).

2.4 Axe de la responsabilité collective

Il rappelle la relation de chacun avec la masse des gens et la nécessité de travailler, avec les autres, à la Transformation de la société. On se retrouve dans l'attitude de Jésus, qui s'est fait solidaire des petites gens de son temps, leur ouvrant la voie d'une espérance nouvelle.

exemple: Mt., 25, 31-46

2.4.1 solidarité et participation à des activités étudiantes organisées par les étudiants de l'A.G.E. ou d'autres.

2.4.2 équipe de réflexion ou de révision de vie axée sur l'analyse du vécu du milieu étudiant et sur une action reliée au milieu.

2.4.3 projet de sensibilisation, incluant des actions, aux injustices vécues au Tiers-Monde, au parrainage de réfugiés, avec analyse comparative des injustices vécues au Québec et au Canada.

2.4.4 projet d'implication régulière ou occasionnelle en faveur de jeunes délinquants, prisonniers, personnes âgées, handicapés, de foyer monoparental.

CONCLUSION:

Ces quatre axes sont des points forts à partir desquels se développent des relations capables de créer un réseau vivant d'expériences. En raison de nos limites, il nous arrive de privilégier un axe plus qu'un autre parce que nous sommes en mesure de le développer avec plus d'assurance, pour de multiples raisons. Mais l'ensemble de l'expérience chrétienne, pour être complète, reposera sur tous les axes, et elle sera d'autant plus forte que nous pourrons compter sur des collaborateurs du milieu.

ANNEXE II

Extrait du procès-verbal de la Commission des animateurs de pastorale, assemblée du 2 au 5 mai 1976:

"ATTENDU que le Cégep est une institution civile;

ATTENDU que, dans le cadre d'un projet éducatif, la dimension religieuse a une place importante et que la responsabilité première d'insérer cette dimension incombe au Cégep;

ATTENDU la proposition de la Commission des animateurs de pastorale adoptée en assemblée générale en date du quatorze (14) juin 1974 à l'effet que "dans l'engagement d'un animateur de pastorale, le Cégep procède comme pour tout autre engagement";

ATTENDU que, la fonction d'animateur de pastorale est un corps d'emploi spécifique reconnu dans la politique administrative et salariale du M.E.Q.;

ATTENDU que, pour être membre à part entière dans une équipe des S.A.E., il est préférable de relever d'une même instance;

ATTENDU les difficultés de relation de travail occasionnées à quelqu'un travaillant au Cégep sans être à l'emploi du Cégep;

ATTENDU qu'un Cégep ouvert au milieu doit contribuer de ses ressources à ce milieu et non l'inverse;

IL EST PROPOSE:

Que l'engagement de tout animateur de pastorale se fasse par le Cégep lui-même selon les modes en usage pour l'engagement du personnel;

Que le Cégep prenne à sa charge le traitement consécutif à l'engagement de tout animateur de pastorale."

ANNEXE III

DESCRIPTION DE TACHES

1. FONCTIONS GENERALES

L'animateur de la pastorale a la responsabilité de susciter et de coordonner différentes activités répondant aux besoins spirituels, moraux et religieux de la collectivité, en cohérence avec les racines de cette collectivité.

1.1 Il suscite chez les étudiants des moyens de questionnement et de recherche de sens et fournit des éléments de réponse à ce questionnement à cette recherche de sens.

1.2 Il rencontre individuellement les étudiants qui manifestent des besoins de counseling spirituel, moral et religieux.

2. FONCTIONS SPECIFIQUES

Il propose l'Evangile comme interprétation du monde et de l'homme, favorise la découverte de valeurs évangéliques et propose des expériences spirituelles au niveau de la foi chrétienne.

2.1 Il propose des lieux d'apprentissage individuel ou de groupe permettant aux étudiants d'articuler leur recherche de sens et de foi chrétienne et de réaliser un engagement chrétien.

2.2 Il promeut la vie fraternelle au Collège par l'animation chrétienne du milieu et des personnes.

2.3 Il fournit aux étudiants des occasions de célébrer leur expérience de foi chrétienne.

2.4 Il est présent, de façon active, aux étudiants qui veulent concrétiser leurs convictions chrétiennes par un engagement dans leur milieu.

3. FONCTIONS CONNEXES

3.1 Il présente à son supérieur immédiat les objectifs et le programme de son Service, en coordination avec les objectifs poursuivis par les Services aux étudiants du Collège.

3.2 Il assure la préparation des prévisions budgétaires et le contrôle budgétaire de son Service.

3.3 Il est responsable des locaux affectés à son Service.

3.4 Il entretient des relations fréquentes avec les étudiants et les personnels du Collège.

3.5 Il assure la représentation du Service de pastorale aux différentes instances.

N.B.: Cette description de tâches tient compte des lignes générales du plan de classification et de précisions apportées localement par des administrateurs et des professionnels.

ANNEXE IV

Lettre adressée aux évêques en octobre 1976.

REMARQUE PRELIMINAIRE

Ce document s'inspire de décisions qui ont été prises par l'Assemblée générale des animateurs et précisées par son exécutif, avant la signature de la convention collective de septembre 1976.

Il serait avantageux de revoir la cohérence de ces textes avec la nouvelle convention collective et les usages qui ont cours actuellement.

SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES
DU QUÉBEC

Bureau de l'adjoint au secrétaire général
740, Ste-Foy, Casier postal 40, Longueuil, Que. J4K 4X8 — 679-1530

Montréal, le 19 octobre 1976.

M. le Cardinal,
Monseigneur,

Vous trouverez, ci-jointe, une résolution que je viens de recevoir de la part de la Commission des animateurs de pastorale des Cegeps concernant le mode d'engagement à privilégier pour un animateur de pastorale au Cegep. Cette résolution a été votée lors de leur assemblée du 2-3 mai 1976.

La commission a cru bon de rappeler ce principe à cause de certaines ambiguïtés concernant le mode d'insertion et d'engagement des nouveaux animateurs de pastorale dans les Cegeps où on tentait d'autres modalités comme le contrat de service, l'entente de service ou la simple tolérance de présence.

L'exécutif de cette commission me prie de vous transmettre copie de la résolution en vous rappelant que cela ne met nullement en cause leur volonté d'une appartenance ecclésiale sur laquelle la commission s'est déjà prononcée.

Rappel d'une recommandation de cette commission en juin 1975:

> "Attendu qu'il est important pour la pastorale collégiale d'avoir des liens avec l'Eglise diocésaine,
>
> Nous recommandons que les animateurs de pastorale établissent des liens de collaboration avec l'Eglise diocésaine via les offices diocésains d'éducation."

/2...

L'exécutif de la commission a précisé cette recommandation le 28 février 1976:

"La solidarité diocésaine et ecclésiale peut s'expliciter:

- par la présence d'un membre de l'office diocésain au comité de sélection,
- par la participation de l'office à l'évaluation de la pastorale."

Lors de sa dernière réunion (30 septembre 1976), le Comité épiscopal de l'éducation a pris connaissance de cette résolution et veut apporter son appui aux animateurs de pastorale dans les Cegeps pour que la dimension religieuse soit considérée comme partie intégrante du projet scolaire au niveau collégial.

Sincèrement vôtre,

Marc Lortie, ptre o.m.i.,
Adjoint à l'éducation.

ML/ct